

TAXE APPRENTISSAGE 2023 VERSEMENT DU

SOLDE DE 13 %

Art. L.6241-2 du code du travail

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL.....

TEL.

N° SIRET : CODE NAF.....

Souhaite affecter sa taxe d'apprentissage à la LICENCE RDC du CFA de la CCI des Vosges

CALCUL

MASSE SALARIALE BRUTE 2022 (DSN base sociale)		MS :	€
TAXE D'APPRENTISSAGE BRUTE		MSx0,68% TB :	€
PART AFFECTABLE A PAYER	TB x 13%	TA :	€

MODE DE PAIEMENT

- Chèque n° à l'ordre de la CCI des Vosges
 Virement à la banque CIC

IBAN : FR 76 3008 7336 8000 0208 5492 643 BIC : CMCIFRPP

DATE ____/____/2023

NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE :

CACHET DE L'ENTREPRISE ET SIGNATURE

Document à nous retourner dûment complété, visé et accompagné de votre règlement à :

**CCI des Vosges
10 Rue Claude Gellée
88026 EPINAL**

CONTACT : Sandrine Bizé - s.bize@vosges.cci.fr Tél : 03.29.35.79.08.